



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

PLUIE, VENT ET GRÊLE DANS PLUSIEURS RÉGIONS — LE BAC INVITE LES ASSURÉS À PRENDRE DES PRÉCAUTIONS

Montréal, le 19 juin 2025 — — Une journée marquée par une combinaison de vents violents, de pluies abondantes et de grêle possible s'annonce dans le sud et l'est du Québec, particulièrement dans les régions de la Montérégie, l'Estrie et Chaudière-Appalaches.

Ces phénomènes météorologiques extrêmes peuvent causer des dommages importants aux résidences et aux véhicules. Le BAC invite les assurés à prendre les précautions suivantes avant le début des événements :

Pour se protéger des vents violents :

- S'assurer que les portes et fenêtres sont bien fermées.
- Ranger ou attacher solidement tout objet se trouvant à l'extérieur (poubelles, chaises, barbecue, parasol, etc.).
- Retirer la toile des abris temporaires et fermer l'entrée de gaz si nécessaire.
- Stationner l'automobile dans le garage ou à l'abri d'arbres ou d'objets susceptibles de tomber.

Pour limiter les dégâts causés par les pluies abondantes :

- Dégager les gouttières et s'assurer qu'elles sont bien raccordées.
- Réduire la consommation d'eau (lave-vaisselle, lave-linge, etc.) pour ne pas surcharger les
- égouts.
- Remonter les objets de valeur qui se trouvent au sous-sol.
- Vérifier l'étanchéité des portes et fenêtres et les fermer soigneusement.

En cas de grêle :

- Stationner le véhicule à l'abri si possible.
- Couvrir les objets extérieurs fragiles.
- Éviter de sortir pendant la chute de grêle pour votre sécurité.

Préparation générale :

- Préparer une trousse de premiers soins, des lampes de poche, des chandelles ou une génératrice.
- Prendre des photos ou vidéos des biens avant la tempête afin de faciliter toute réclamation.



En cas de dommages, conservez toutes les factures relatives aux dépenses engagées, et contactez rapidement votre assureur.

Centre d'information sur les assurances

Le BAC met son Centre d'information sur les assurances à la disposition des consommateurs, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. Il leur suffit de contacter le 514 288-4321 (région de Montréal) ou le 1 877 288-4321 (ailleurs au Québec). Ils trouveront également des renseignements pertinents sur le site www.infoassurance.ca.

– 30 –

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant la majorité des sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Il offre différents services aux consommateurs afin de les informer et de les accompagner lors de la souscription de leurs assurances ou lors d'un sinistre. Pour tout autre renseignement, nous vous invitons à visiter notre site Web : <https://bac-quebec.qc.ca/>

Renseignements :

Jessica Beauplat
Conseillère en communication
Tél.: 438 858-8475
Courriel: jbeauplat@bac-quebec.qc.ca